

Sous la direction
d'Yves Deloye,
Olivier Ihl,
Alfredo Joignant

Gouverner par la science : perspectives comparées

Presses universitaires de Grenoble

Introduction

Sciences de gouvernement et professionnalisation du politique

YVES DELOYE, OLIVIER IHL, ALFREDO JOIGNANT

L'analyse des ingénieries de gouvernement constitue une voie de recherche nouvelle. Depuis le début des années 1980, aux États-Unis puis en Europe, une approche de sociologie politique s'est attachée à analyser les interactions spécifiques entre savoirs académiques et pratiques bureaucratiques dans un contexte de « mondialisation ». Sous des motifs divers mais à partir de traditions d'études convergentes, les dispositifs d'action publique y sont étudiés dans leur lien à des communautés académiques. Mieux : à partir des concurrences qui gouvernent le monde de la recherche. Cette interrogation sur les types de connaissance qui en résultent nourrit un type d'enquête n'hésitant pas à combiner récits diachroniques et approche comparative. Il s'agit de mettre en relief les effets sociaux de la recherche académique. Et, en retour, de rendre compte de la succession des paradigmes qui gouvernent les « sciences » de l'action publique.

C'est dans cet esprit que souhaite s'inscrire cet ouvrage. Il prend appui sur deux séries de tables rondes consacrées aux « sciences de l'État » qui ont été organisées à Santiago du Chili, lors du XXI^e congrès mondial de science politique de l'Association internationale de science politique (AISP-IPSA), du 12 au 16 juillet 2009, puis à Grenoble, lors du congrès anniversaire des soixante ans de l'Association française de science politique (AFSP), du 7 au 9 septembre de la même année. L'appui du Projet international de coopération scientifique (PICS n° 3441 du CNRS), intitulé « État et professionnalisation du politique en France et au Chili, XIX^e et XX^e siècles » (2007-2009), a facilité ce travail d'investigation en l'associant à une analyse comparée des trajectoires de l'État, de même que le Cluster 12 « Dynamiques sociales et territoriales » de la région Rhône-Alpes, que nous remercions ici pour son soutien actif. Au total, plus d'une quarantaine de communications

ont été proposées et discutées au cours de ces rencontres. Dix contributions ont finalement été sélectionnées par un comité de lecture international, puis retravaillées par leurs auteurs. Elles forment l'ossature de ce livre. Leur objectif : montrer combien les sciences dans l'État peuvent se muer en sciences de l'État.

Science « dans » l'État, car il devient de plus en plus évident que les États contemporains, surtout les plus complexes, incorporent dans leurs routines bureaucratiques des savoirs à prétention scientifique. Ces savoirs sont mobilisés à des fins d'efficacité, au point de ternir parfois le rôle joué par une raison « politique » de plus en plus mise en cause, sinon judiciarisée. Mais il s'agit aussi d'une science « de » l'État car l'usage que ses fonctionnaires en font est loin de rester étranger aux contenus de tels savoirs. S'il y a de la science dans l'État, c'est, disons-le d'emblée, pour mieux gouverner en s'appropriant des connaissances qui exercent des effets précis. N'est-ce pas, par exemple, le destin du savoir statistique au moyen duquel des personnes et des groupes se voient transmués en « catégories » (professionnelles), en « classes » (d'âge) ou en une « population nationale » comme l'a montré Alain Desrosières¹ ? Encore faut-il remarquer que la consécration du savoir statistique s'explique moins par les jeux d'intellection produits ou autorisés que par une utilité pratique sur laquelle la lumière a du mal à se faire. Pensons à cette polémique toute récente au Chili sur les modalités de mesure de la « pauvreté ». Les indigents, dans ce pays comme ailleurs, constituent un ensemble d'individus définis à partir des revenus de leurs familles, situés en dessous d'un « seuil » défini administrativement. Cette « ligne de pauvreté » est donc fixée par des agents d'État, pour être actualisée tous les trois ans grâce à des enquêtes (CAsEN²) externalisées, en l'occurrence confiées à des universités souvent publiques, à l'image de l'*Universidad de Chile*. C'est ainsi que le nombre de « pauvres » aurait « décliné » depuis 1990³, pour subir une « augmentation » en 2009 à la suite de la crise des *sub-primes* nord-américaine et de l'élévation du prix des aliments. Or, selon la dernière enquête CAsEN dont les résultats ont été publiés en 2012, le nombre des pauvres aurait à nouveau « baissé » (15,1 % en 2009 et 14,4 % en 2012)... à ceci près que la marge d'erreur (estimée à 0,8 %) ne permettait pas de l'affirmer avec certitude. On le voit : la baisse (ou au contraire le maintien) de la pauvreté constitue un enjeu de lutte politique. Un verdict qui dépend

1. Desrosières, 1993.

2. En espagnol, enquête de « Caracterización Socioeconómica Nacional ».

3. À cette époque (début des années 1990), qui correspond au début de la transition à la démocratie au Chili, le nombre de pauvres se serait élevé à 40 % de la population.

surtout des bonnes ou des mauvaises raisons scientifiques mobilisées par des hommes politiques transfigurés en sociologues, ou par des économistes promus hommes politiques.

Cet exemple l'indique : les modes d'intervention publique se transforment lorsqu'un principe de légitimation se substitue à un autre. Ou lorsque des chiffres habilite telle ou telle politique inscrite à l'agenda gouvernemental. L'objectivité, une fois mise en scène, n'est-elle pas, de ce point de vue, en train de remplacer la représentativité ou la règle majoritaire ? En tout cas, ce sont bien les contours essentiels du politique qui sont redéfinis par cette prolifération de ce qu'il faut bien appeler des militantismes scientifiques. En retour, c'est le visage des sciences sociales qui se trouve affecté par ce travail d'enrôlement bureaucratique. En suscitant, sinon en conditionnant, des outils scientifiques, l'État intervient sur le paysage académique. Au point de peser sur un mode de production du savoir qui s'enorgueillit pourtant d'être autonome.

« Gouverner par la science » : on l'aura compris, cet ouvrage se propose de travailler de manière plus spécifique les interactions entre le monde des connaissances académiques (tel qu'il s'est constitué historiquement au sein des disciplines, revues, laboratoires, instances professionnelles, etc.) et les différents secteurs de la bureaucratie d'État (les ministères et leurs départements de recherche, les commissions de prospective et d'analyse, les agences d'étude et d'enquête). Il s'agit de saisir ce que recouvrent concrètement les rapports d'usage entre ces deux univers sociaux. Pour avancer dans cette direction, une attention particulière doit être accordée aux effets de structuration de l'espace académique par le pouvoir étatique (allocations de moyens, chaires, nominations, programmes nationaux de recherche, réforme des instances de production de connaissances, prix et récompenses scientifiques). De même, un certain nombre d'instances appellent une analyse circonstanciée. Sous couvert de « prévisions » et d'« expertise », celles-ci se sont constituées en véritables agences de la réforme, n'hésitant pas à se substituer parfois aux lieux traditionnels de délibération politique : *think tanks*, commissions *ad hoc*⁴, comités de « sages », conseils, etc. D'où l'importance de porter le regard sur ces rapports d'usage, à la fois sur leurs formes et leurs évolutions, sur leurs processus d'émergence et de consolidation. Car ils contribuent à académiser la puissance et, ce faisant, à légitimer la politique poursuivie.

4. Depuis les commissions présidentielles qui ont proliféré au Chili sous l'administration Bachelet entre 2006 et 2010 (Aguilera et Fuentes, 2011), jusqu'à la commission peuplée d'experts et de prix Nobel qui fut créée par le président Sarkozy et dont on trouvera les conclusions dans Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2010.

Ces ingénieries de gouvernement connaissent des redéfinitions, des aménagements, mais également des importations transnationales. Certes, dans un contexte mondialisé, les États continuent de peser sur leur production scientifique nationale. Mais ils savent et peuvent s'inspirer d'instruments d'objectivation inventés hors de leurs frontières. D'où un corpus de techniques d'intervention en constante mutation. Leur fonction, toutefois, demeure semblable. Il s'agit, en dernier ressort, de préserver la domination étatique par le renouvellement des savoirs spécialisés qui sont à son fondement.

Considérer que la recherche académique participe directement des processus de régulation que l'on désigne sous le nom de « politiques publiques », du nom des outils au moyen desquels les États se proposent de rendre compte des besoins et des intérêts de groupes sociaux entiers, voire de toute une population nationale⁵, n'est pas chose nouvelle. Mais peu d'incursions vont jusqu'à faire des controverses savantes, forums scientifiques, appareils conceptuels ou cadres théoriques non seulement des instruments d'analyse, mais aussi des objets de réflexion. C'est pourquoi ce livre propose d'abord de s'interroger sur leur valeur stratégique. De mettre à l'épreuve leurs ressorts sociaux et professionnels, de scruter les conflits qui accompagnent leur avènement. Bref, il s'agit d'éclairer certains traits de la genèse, des pratiques et des usages d'un gouvernement par des savoirs à prétention scientifique. Une façon de rendre compte des formes contemporaines d'étatisation du savoir : de la certification dont il fait l'objet, de son enrôlement par l'État, de sa transformation en ingénierie de gouvernement.

Trois impératifs sont poursuivis dans ce volume : renouer avec quelques-unes des dynamiques sociales et politiques qui sont au cœur du développement des ingénieries de gouvernement, saisir les jeux d'acteurs dont se nourrit l'institutionnalisation de tels dispositifs d'action, dégager les enjeux de la circulation de ces savoirs à prétention scientifique dont se soutient l'action publique. Ouvrir de tels chantiers de recherche, c'est analyser les formes modernes du militantisme savant. C'est aussi interroger les conditions de possibilité de la politisation des savoirs : quelles sont les revendications contemporaines de scientificité dont se prévaut l'action publique ? Quels obstacles rencontrent ces mobilisations de savoirs académiques ? Plus profondément, quels rapports

5. On voudra pour preuve initiale du commerce que l'État entretient avec la raison scientifique tout ce que les évaluations de politiques publiques spécifiques doivent à l'économie et à une forme de science politique « appliquée ». Pour preuve finale, notons le rapport d'utilité des politiques publiques (et de leur « cycle ») aux sciences sociales. À cet égard, on pourra lire, à partir de cette clé interprétative, l'une des références consacrées des politiques publiques, avec tout ce que cela implique de savoirs utiles pour les *policy makers* (Moran, Rein et Goodin, 2006).

entretiennent la raison politique (des grands élus et des partis) et les raisons scientifiques au cœur de l'action publique ? Quelle place occupe la légitimité démocratique face au jugement des experts ou à des dispositifs étatiques de plus en plus rationalisés ?

Pour répondre à ces questions, un premier ensemble de contributions (*Genèses*) s'attachera à l'étude de la formation des savoirs et de la structuration des réseaux d'acteurs qui constituent les sciences de gouvernement en laboratoires d'une raison d'État. Il sera question aussi bien d'acteurs physiques que d'opérateurs collectifs (agences, bureaux d'études, congrès). L'introduction de ces « savoirs savants » dans la rationalité bureaucratique tient à des transferts de compétences qui suscitent des transformations en retour des figures du scientifique et de l'administrateur. C'est ce que montre Renaud Payre dans son texte « La compétence contre la politique ? Milieu administratif et élaboration des savoirs légitimes de l'administration dans la France du second XIX^e siècle ». Il aborde le sujet en revenant notamment sur la façon dont l'économie politique – science du libéralisme – a pu céder la place, au cours du XIX^e siècle, à une science de l'administration capable de rationaliser le travail administratif et de favoriser un « État producteur ». Une manière aussi d'interroger le lien entre la naissance d'une science de gouvernement – en tant qu'ensemble de savoirs destinés à orienter l'action politico-administrative – et la conjoncture politique. Pour étudier ce rapport, l'auteur revient sur la constitution du milieu professionnel susceptible de participer à l'élaboration d'une telle science d'État. Pour mieux caractériser l'objectivation de ces savoirs administratifs, il s'attarde sur les acteurs qui ont porté cette « science administrative ». C'est bien une nébuleuse réformatrice qui se constitue dans l'entourage d'un homme comme Maurice Block (1816-1901). D'où l'importance d'en retrouver les ressorts politiques par l'observation fine de sa matrice libérale mais aussi de ses institutions, de ses jeux et enjeux.

De nombreuses études ont été consacrées à la façon dont la politique finance et organise la science. Peu, en revanche, se sont tournées vers cette question : par quels moyens la science produit-elle des effets en politique ? Comme si les savoirs à prétention scientifique n'étaient pas une ressource sociale et politique. Étienne Penissat, dans son chapitre « Réorganisations bureaucratiques et redéfinition des savoirs d'État : le cas de la création d'une direction d'expertise au ministère du Travail et de l'Emploi en 1993 » le fait voir en étudiant la façon dont le service de statistique du ministère du Travail et de l'Emploi, transformé en 1993, s'est mué en véritable direction d'administration centrale. Ce moment institutionnel fut propice à une interrogation sur la place des ressources scientifiques au sein de l'appareil d'État. En particulier,

la manière dont celles-ci furent enrôlées et recomposées par leur mise sous tutelle administrative. L'auteur observe, d'abord, que ce processus a mis en jeu une redéfinition des positions relatives de deux catégories d'agents qui assuraient les fonctions de production de statistiques et d'études (en donnant le primat à des profils de statisticiens issus du corps de l'INSEE, aux dépens des contractuels recrutés dans les années 1970-1980 et ayant une formation universitaire). À travers ces oppositions se joue donc la légitimation d'un certain profil d'expert et d'expertise d'État. Étienne Penissat analyse, ensuite, les difficultés rencontrées par les architectes de cette réforme, la tentative de constituer une direction ayant le monopole de la production d'informations économiques et sociales n'allant pas de soi pour les directions opérationnelles. Ainsi, cette réforme administrative a été traversée par de multiples confrontations, par exemple entre le ministère du Travail et de l'Emploi et le ministère de l'Économie. Des rivalités sans l'examen desquelles on ne comprendrait pas le visage des politiques de l'emploi au début des années 1990.

Le soutien apporté par l'appareil d'État peut rendre compte des raisons pour lesquelles certains savoirs sont devenus des disciplines universitaires pleinement reconnues. Une disciplinarisation que César Guevara, dans son chapitre « L'institutionnalisation de l'anthropologie au Mexique : une relation conflictuelle entre savoir et pouvoir », éclaire de manière très fine. Il revient notamment sur le processus d'institutionnalisation de l'anthropologie indigéniste au Mexique, contrecoup de la création de la direction générale d'Anthropologie en 1917. Le rôle qu'a joué l'anthropologue Manuel Gamio retient son attention car cet entrepreneur de scientificité a milité pour une politique culturelle pour le moins singulière. Rappelons-le : ce pays a entamé en 1920 un processus de consolidation de ses institutions et mécanismes de régulation sociale après avoir connu une période de forte instabilité, suite à la Révolution de 1910. Tout en affirmant l'existence d'une convergence d'intérêts entre l'État postrévolutionnaire et l'anthropologie indigéniste, César Guevara souligne les conflits noués entre ces champs d'action distincts, conflits dans lesquels il voit l'explication socio-historique des blocages auxquels ont été confrontées les catégories « savantes » lors de leur transformation en instruments d'action publique.

On le voit : les sciences de gouvernement peuvent tantôt se cantonner à des registres purement déclamatifs, tantôt participer directement de la construction de l'action publique. Dans le deuxième ensemble de textes (*Pratiques*), l'accent est mis sur la place de ces outils scientifiques au cœur de l'exercice du pouvoir. Il s'agit de saisir comment leur mobilisation par des acteurs publics vient asseoir leur autorité ou tout simplement leur permet d'agir. Elle contribue

à définir, plus largement, de nouvelles finalités à l'action gouvernementale et des moyens de rationalisation du politique. De tels modes d'action doivent être étudiés comme des effets de l'intervention de groupes sociaux, à la fois nationaux et internationaux, agissant aussi bien sur les milieux savants que sur les milieux gouvernants. Dans leur texte intitulé « Comment sont mobilisés les savoirs de la participation ? Trois modes d'engagement des travaux sur la démocratie technique », Nicolas Benvegna et Brice Laurent montrent par quels processus se réalise l'incorporation des savoirs relatifs à la démocratie technique au sein d'administrations publiques. Le questionnement se situe dans le contexte assez particulier d'un souci réflexif engagé par les « études sociales des sciences » (*science and technology studies*, STS). Alors que cette communauté scientifique a intégré le problème du politique à son agenda – notamment en montrant que des « profanes » pouvaient participer de façon reconnue à la recherche scientifique –, ses interrogations se sont déplacées. Se déploie désormais une réflexion sur la nature des interventions politiques de ses propres membres. D'où la proposition de méthodes d'évaluation des dispositifs participatifs ou des questionnaires d'enquête, par lesquels les STS prétendent accréditer telle ou telle ingénierie de gouvernement.

Dans son texte « Gouverner par l'incitation ? Sur la rémunération à la “performance” des hauts fonctionnaires du ministère des Finances », Élisabeth Chelle s'attache à une autre forme de rationalisation des pratiques gouvernementales : celle du *management* des hauts fonctionnaires. Depuis 2003, l'administration française fait l'expérience de la rémunération dite « à la performance ». Conséquence tirée de cette expérimentation : le 22 décembre 2008, un décret a institué une « prime de fonctions et de résultats » applicable à plusieurs ministères. Son octroi repose sur une mesure individualisée du mérite. Loin d'être anecdotique, ce processus soulève des questions cruciales quant aux transformations de ce qu'il est convenu de désigner comme le « modèle wébérien » de bureaucratie. On peut se demander en quoi cette pratique de gouvernement redéfinit l'*éthos* des corps d'État, notamment le type de subordination et de fidélité qui lie les fonctionnaires à leur tutelle. Comment la science managériale, ce savoir spécialisé désormais revendiqué comme source de légitimation de l'action publique, est-elle instrumentée au cœur de ces rapports de pouvoir ? Quelles sont les implications politiques d'une telle remise en cause de l'impersonnalité des agents, sinon des fonctions d'administration ?

Antoine Faure étudie, quant à lui, ces pratiques de scientificisation du politique à partir du monde de la communication. Dans sa contribution « Repenser le savoir communicationnel pour redéfinir les frontières du politique : Armand Mattelart, un savant-militant durant l'Unité populaire (1967-1973) », il revient sur la conception universitaire du projet

socioculturel sous-jacent à l'expérience du président Salvador Allende (1970-1973). Interrogeant les expériences communicationnelles de ce gouvernement et surtout les silences dont elles font depuis l'objet, il examine la construction des « sciences de la communication » au Chili, dans un contexte de reconstruction de l'Université et de forte polarisation idéologique : un fondement scientifique mis en scène par les autorités pour conforter leurs activités d'exploitation et de diffusion de l'information. Son étude permet de comprendre comment la communication, sous son entendement universitaire et scientifique, a pu devenir, au sein de l'espace public, un enjeu de pouvoir et un instrument de légitimation.

Ces enquêtes le montrent : les interactions entre des sciences relativement autonomes (mais dont chaque représentant attiré peut utiliser les ressources de légitimation) et la politique comme espace d'activités de représentation et d'intervention publique dessinent une zone floue, zone dans laquelle des formes d'objectivité mises en scène sont objets de transaction, de concurrence et d'hybridation. D'où le troisième et dernier axe : celui consacré aux *Circulations*. Il s'agit ici de contributions tournées vers l'analyse des opérations de traduction, de recodage et de mise en œuvre qui permettent de passer d'un univers scientifique à un univers administratif. Il faut bien comprendre que le savoir forgé dans le champ scientifique ne circule pas tel quel une fois qu'il entre dans les services de l'État. Il est traduit dans les termes par lesquels s'organise la quête d'utilité manifestée par des fonctionnaires et des experts intéressés par des formes efficaces d'action publique. Prenons le cas de figure suggéré par le sociologue Daniel Druckman à propos du rapport imaginaire entre le consultant et son client. Le consultant est porteur, voire producteur de savoirs dont l'intérêt, aux yeux du client, ne réside pas dans leurs propriétés intrinsèques, mais dans leur applicabilité. Or, c'est là que s'intercale une opération de traduction : si la question pratique du client (par exemple, un ministre) conduit à se demander « Quels sont les indicateurs non verbaux de la déception ? » (en l'occurrence, des électeurs face à une politique publique), la question théorique du consultant deviendra : « Quels sont les mécanismes sous-jacents qui connectent le comportement non verbal aux intentions ? ». Une formulation évidemment inutile du point de vue du client, qui exige de la retraduire dans ses propres termes afin de mettre en place des politiques « qui marchent »⁶.

Dans ces opérations de traduction se joue donc toute une série de recombinaisons notionnelles et analytiques qui vont permettre à des savoirs de s'intégrer pleinement à l'action publique. Des processus qui conditionnent

6. Druckman, 2000, p. 1568.

les régimes de scientificité engagés par les sciences sociales. On connaît le succès rencontré par des concepts tels que « capital social », « patriotisme constitutionnel », « *benchmarking* », « économie de la connaissance », « gouvernance », « évaluation », « expérimentation », etc. On connaît moins les conditions qui leur ont permis de se diffuser géographiquement mais aussi socialement et politiquement. Que peut-on apprendre de leur trajectoire en France, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne ou en Amérique latine ? Pour mettre à plat la carrière de ce type de concept bureaucratisé, Bilel Benbouzid se penche sur la généalogie de l'enquête de victimisation, en s'intéressant principalement à l'outil mis sur pied au milieu des années 1960 aux États-Unis et en élargissant l'analyse à l'enquête britannique créée dans un autre contexte au début des années 1980. Dans son texte « L'enquête de victimisation américaine : de l'indicateur compréhensif à l'analyse des facteurs de risque (1965-1985) », il repère différents usages de cet instrument qui renvoient à l'opposition classique entre recherche compréhensive et recherche appliquée. Scrutant ses formes dans une perspective diachronique à partir des acteurs qui s'en saisissent, la font évoluer et composent ainsi des communautés de spécialistes par-delà frontières et traditions, il donne à voir comment le politique se loge dans cet outil d'objectivation. Mais aussi comment ce dernier circule par un jeu d'appropriations et de traductions qui assure son ubiquité sociale.

Dans son texte « L'État, les *think tanks* et la structuration d'un espace de production d'expertise internationaliste en France, des années 1960 à nos jours », Arnaud Le Gall montre que le contexte de la guerre froide a favorisé la promotion de savoirs transnationaux tournés vers l'action (*policy oriented*). Ceux-ci se sont vus attribuer une place spécifique au sein d'organismes d'État chargés de les promouvoir. À partir des années 1970, l'apparition de *think tanks* privés a pu entraîner des recompositions de ces modes de circulation, sans néanmoins remettre en cause la prépondérance de l'acteur étatique. Si ces institutions ont toujours mis en avant leur indépendance statutaire, elles se caractérisent dès l'origine par une dépendance structurelle (financements, filiations organisationnelles, profils sociologiques) vis-à-vis des champs étatique et politique⁷. Plus largement, ce cas d'étude vient confirmer les

7. Une illustration de cette dépendance et de ses conséquences sur la connaissance scientifique se trouve dans le travail de Mark Solovey, sur le fameux plan Camelot, notamment le lien qu'il a impliqué entre « politique / patronage / science sociale » aux États-Unis, au cours des années 1960. Cet auteur montre comment la science sociale fut redéfinie par des sources politiques et militaires de patronage et de financement de la recherche. Au point qu'il n'était pas rare que des chercheurs n'aient pas vu combien « leur travail soutenait l'ordre établi et ses principes conservateurs

limites de certaines oppositions courantes, comme celles entre « demande » et « offre » d'expertise, entre « savant » et « politique », et en définitive entre « État » et « société civile ».

La conversion des ressources scientifiques en moyens d'action politique requiert, à l'évidence, une grande attention. Elle oblige à s'interroger sur le statut théorique de ces savoirs hybridés, et de ces militantismes scientifiques. C'est ce que suggère la contribution de Jérémy Clairat qui clôt ce livre : « L'Académie dans l'arène : les enjeux de l'exercice de l'économie comme "science de gouvernement" au Conseil d'analyse économique ». Créée en 1997 à l'initiative de Lionel Jospin, cette instance présidée par le Premier ministre (ou un président délégué qu'il désigne pour une durée de cinq ans) en offre l'opportunité. Il réunit des économistes « reconnus et de sensibilités diverses » afin de produire des rapports destinés à « éclairer la décision publique ». Située à l'intersection de l'académie scientifique et de l'arène politique, cette instance apparaît comme un lieu d'étude privilégié pour analyser l'exercice de l'économie en tant que science de gouvernement, c'est-à-dire pour analyser ce que devient, dans la pratique, une science « dans » l'État. Les contraintes qui s'exercent sur les membres du CAE sont multiples. Mais les individus les perçoivent et se les approprient de manière spécifique selon leur parcours biographique. Une situation que l'auteur situe à l'interface « du cabinet politique et du séminaire scientifique ».

C'est finalement là l'enjeu même de ce livre : gouverner par la science est devenu une nécessité dans la fabrique de l'action publique. Un constat qui oblige à rompre avec une lecture des sciences et du politique qui en fait des isolats, repliés sur leurs propres normes de fonctionnement, pour, au contraire, travailler sur les interfaces, ces milieux dans et par lesquels se produisent des échanges et des interactions. Un déplacement du regard qui, porté tout au long de ces pages, se veut tout à la fois un programme de recherche et un pari scientifique.

sous-jacents ». En ce sens, c'est une ironie de l'histoire de constater que de ce patronage surgira une vision renforcée de la science sociale comme entreprise objective et neutre (Solovey, 2001, p. 188).